

Plan d'amélioration - QUALITÉ DU MILIEU DE VIE EN CHSLD

Nom de l'établissement : CENTRE INTÉGRÉ DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX DE LA MONTÉRÉGIE-OUEST

Nom de l'installation visitée : CENTRE D'HEBERGEMENT ET CLSC DE COTEAU-DU-LAC

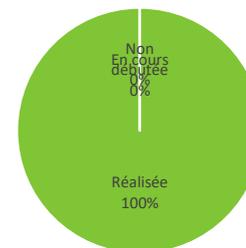
Région : Montérégie

Date de la visite : 7 juillet 2022

Date de transmission au MSSS : 17 octobre 2022

Reddition de comptes : 7 juillet 2024

État d'avancement



Non débutée En cours Réalisée

	Non débutée	En cours	Réalisée	
L'ÉTABLISSEMENT S'ENGAGE À UNE GOUVERNANCE VISANT L'AMÉLIORATION CONTINUE DE LA QUALITÉ DES SOINS ET DES SERVICES	0	0	0	0
L'INSTALLATION S'ENGAGE À OFFRIR DES SOINS ET DES SERVICES DE QUALITÉ	0	0	4	4
LE RÉSIDENT REÇOIT LES SOINS ET LES SERVICES DANS UN ENVIRONNEMENT SOCIAL ET PHYSIQUE PROPICE AU MAINTIEN DE SON IDENTITÉ ET DE SON BIEN-ÊTRE	0	0	4	4
Total	0	0	8	0

Recommandations	Échéancier	Reddition de comptes au			Reddition de comptes au			Reddition de comptes au												
		15 avril 2023			7 juillet 2023			7 juillet 2024												
		Non débutée	En cours	Réalisée	Non débutée	En cours	Réalisée	Non débutée	En cours	Réalisée										
Partie 2 : L'INSTALLATION S'ENGAGE À OFFRIR DES SOINS ET DES SERVICES DE QUALITÉ																				
1	Le MSSS recommande à l'installation de prendre les moyens nécessaires afin de désigner un préposé aux bénéficiaires accompagnateur pour chacun des résidents et de mettre en place des rencontres formelles hebdomadaires afin d'échanger de l'information sur les plans clinique et organisationnel avec l'équipe soignante.	2023-07-15		X					X											X

Recommandations	Échéancier	Reddition de comptes au			Reddition de comptes au			Reddition de comptes au			
		15 avril 2023			7 juillet 2023			7 juillet 2024			
		Non débutée	En cours	Réalisée	Non débutée	En cours	Réalisée	Non débutée	En cours	Réalisée	
2	Le MSSS recommande à l'installation de prendre les moyens nécessaires pour assurer la promotion des droits des résidents en mettant en place un comité de résidents.	2022-09-29			X			X			X
3	Le MSSS recommande à l'installation de prendre les moyens nécessaires pour favoriser l'expression du point de vue des résidents et de leurs proches sur la qualité du milieu de vie.	2023-07-15		X			X				X
4	Le MSSS recommande à l'installation de prendre les moyens nécessaires pour que les lieux soient bien entretenus et que les produits dangereux soient rangés de façon sécuritaire.	2022-12-31			X			X			X
Partie 3 : LE RÉSIDENT REÇOIT LES SOINS ET LES SERVICES DANS UN ENVIRONNEMENT SOCIAL ET PHYSIQUE PROPICE AU MAINTIEN DE SON IDENTITÉ ET DE SON BIEN-ÊTRE											
5	Le MSSS recommande à l'installation de poursuivre son engagement afin que les interventions en soins palliatifs et de fin de vie soient réalisées en interdisciplinarité en incluant les proches.	2022-12-31			X			X			X
6	Le MSSS recommande à l'installation de poursuivre son engagement afin de s'assurer que le personnel encourage les résidents qui ont besoin de stimulation pour s'alimenter et que la température de la nourriture soit adéquate.	2024-06-02		X			X				X
7	Le MSSS recommande à l'installation de poursuivre son engagement afin de mieux structurer l'organisation de l'activité repas afin de s'assurer que : • les résidents soient informés du menu du jour par de l'information verbale et écrite; • le personnel assure une vigilance envers l'ensemble des résidents.	2023-07-15		X			X				X
8	Le MSSS recommande à l'installation de poursuivre son engagement afin que : • la programmation des activités soit élaborée en tenant compte des intérêts et des besoins des résidents; • les activités sociales, occupationnelles et de loisirs soient réalisées avec la participation de différents membres du personnel.	2023-09-30		X			X				X